



# ASSOCIATION CABUSO

(association loi 1901) reconnue d'intérêt général (déduction fiscale)

association CABris BURkina Sud Ouest

Siège social: 180 chemin de la Prouveresse 06530 Cabris

Président Victor Delpierre, (décoré de la médaille de l'Ordre du Mérite des

Collectivités Locales au Burkina Faso) Tel: 04 93 60 52 91 ou 06 03 78 82 13

Secrétaire Bernadette Bétheuil Ramin Courriel: [ass.cabuso@gmail.com](mailto:ass.cabuso@gmail.com) SIRET : 52 515 128 800 012

Blog: <https://cabusofermeecoleburkinafasso.wordpress.com/> Facebook: CABris BURkina Sud Ouest ferme école

Youtube: CABUSO Ferme école de Thumpèna, BF



## CONVOCAATION

### Assemblée Générale CABUSO

Rendez-vous le samedi 25 MAI 2019 à 15h30

à la SALLE PAROISSIALE de Cabris, rue Doyen Bailet page 1

L'Assemblée Générale Ordinaire de CABUSO se tiendra le samedi 25 mai 2019 à 15h30 à la salle paroissiale de Cabris. Tous les membres de CABUSO - à jour de leur cotisation - sont conviés à participer à cette assemblée, ou se faire représenter à l'aide d'un pouvoir, sans oublier de le signer.

#### A l'ordre du jour:

- 1 Accueil, émargement
- 2 Rapport moral avec Victor Delpierre (Président)
- 3 Rapport financier avec Eric Ardisson (trésorier)
- 4 Commentaire du vérificateur des comptes
- 5 Vote des rapports moral et financier
- 6 Renouvellement des membres du bureau
- 7 NB: les approbations se font à main levée. En cas de litige il sera procédé à un vote à bulletin secret.
- 7 Mise à jour des statuts si nécessaire
- 8 Changement de banque
- 9 Cotisation
- 10 Projet de convention avec CEPPALA: Centre pédagogique de production agro-sylvo-pastorale du lycée agricole des environs de Diébougou, dont le fondateur est l'abbé Thomas HIEN, dernier directeur de la Ferme école de Thumpèna
- 11 Les projets
- 12 Questions diverses

**Attention:** chaque famille adhérente n'a droit qu'à 5 pouvoirs, chaque année nous recevons quelques pouvoirs rendus nuls car en surnombre; avant de remplir la feuille, renseignez-vous ou bien laissez le nom en blanc

#### RAPPELS

- 1 Les cotisations à l'association CABUSO se font par famille; il n'y a donc qu'un seul vote par famille ayant versé une seule cotisation. Le vote peut se faire indistinctement par Monsieur ou Madame.
- 2 Ne votent que les familles inscrites et à jour de leur cotisation le jour du vote.
- 3 Les personnes éloignées ou ne pouvant se déplacer ce jour-là, doivent remplir un pouvoir et l'adresser soit au siège social de l'association, soit à une personne de leur choix, membre de l'association. Attention: un membre présent physiquement ne peut pas représenter plus de cinq personnes absentes ayant fourni un pouvoir valide (voir plus loin, page ci-contre, le pouvoir à remplir et à renvoyer).

Pour tout problème: [ass.cabuso@gmail.com](mailto:ass.cabuso@gmail.com)

+ secrétariat : 06 03 78 82 13

+ Président: Victor Delpierre: 04 93 60 52 91

Ce bulletin fait office de convocation - Il ne sera envoyé aucun autre courrier

Ce bulletin fait office de convocation - Il ne sera envoyé aucun autre courrier



**ADHÉSION ASSOCIATION CABUSO Burkina Sud Ouest POUR L'ANNÉE 2019**

Blog: <https://cabusofermeecoleburkinafaso.wordpress.com/>

Facebook: [CABris BURkina Sud Ouest ferme école](#)



Cette association a pour fondement une profonde amitié entre ses membres et la population burkinabè. Dans ce cadre, elle a pour but d'apporter une aide adaptée aux besoins de la population du Burkina Faso dans les limites géographiques de la région «Sud-Ouest», c'est à dire les provinces du Nounbiel, du Poni, de l'Ioba et du Bougouriba.

Nom \* : ..... Prénom \* .....

Adresse postale \* : .....

Téléphone fixe\* : ..... Téléphone mobile\* : .....

Adresse email : .....

Verse la somme de : ..... Euros. Numéraire :  Chèque :

(\* Obligatoire ) (Chèque à l'ordre de CABUSO)

Première adhésion :  Renouvellement :  Demande un reçu fiscal :

Date\* : ..... Signature\* : .....

A renvoyer à : **CABUSO 180 Chemin de la Prouveresse 06530 Cabris**

Membres	Montant des cotisations	Validité
Actifs	= 10 €	Par famille: le père, la mère et leurs enfants
Donateurs	Supérieur à 10 €	Individuelle
Bienfaiteurs	= ou supérieur à 50 €	Individuelle

Vous avez la possibilité de vous faire représenter à l'assemblée générale par un autre adhérent de l'association CABUSO, à jour de sa cotisation, en lui remettant le pouvoir ci-dessous, après l'avoir daté, signé et revêtu de la mention « bon pour pouvoir ». 5 pouvoirs par adhérent. Vous pouvez ensuite remettre ce pouvoir à cette personne, ou bien l'envoyer avant le 21 mai 2019 au siège social : CABUSO - 180 chemin de la Prouveresse - 06530 Cabris.

« **POUVOIR** » Pour l'assemblée générale de CABUSO du samedi 25 mai 2019 (\*Obligatoire)  
découper et renvoyer à l'association CABUSO avant le 21 mai 2019\*

Je soussigné(e) Mr/Mme, Nom\* ..... Prénom\* .....

Adresse postale\*

Adresse mail :

Autorise Mr/Mme : Nom..... Prénom..... A me représenter et voter à ma place à l'assemblée générale de CABUSO le samedi 25 mai 2019

Fait le (date)\* ..... bon pour pouvoir, (manuscrit)\* ..... signature\*